

AVIS DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

République Française

Conformément aux dispositions de l'article L.2121-7 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), j'ai l'honneur de vous informer que la prochaine réunion du Conseil Municipal aura lieu **à la Mairie de BABY, le mercredi 3 juin 2026 à 19 h 30** à l'effet de statuer sur les questions suivantes, savoir :

ORDRE DU JOUR

- Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 15 avril 2026
- Détermination des limites et/ou conditions des délégations au Mairie consenties aux paragraphes 19 et 20 de la délibération n°07 2026 du 20 mars 2026 concernant l'exercice du Droit de Prémption Urbain
- Question relative au remplacement de la Secrétaire de Mairie, à la mise en œuvre de la procédure de recrutement et à l'ouverture d'un poste administratif
- Décision(s) modificative(s)

QUESTIONS DIVERSES

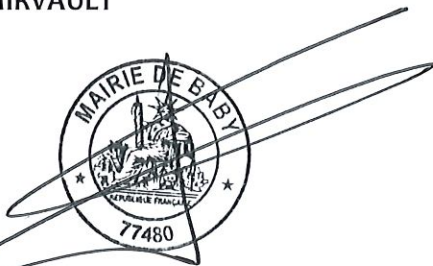
- Arrêté Municipal portant opposition au transfert du Pouvoir de Police Spéciale au Président de la Communauté de Communes Bassée-Montois
- Situation et évolution du Site internet de notre commune
- Information sur la désignation du Référent Plan Communal de Sauvegarde et Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS)
- Information sur la nomination du nouveau Président du S2e77
- Informations sur la désignation des délégués de la Communauté de Communes Bassée-Montois au sein du Comité Syndical du SMETOM-GEEODE, du Comité Syndical du Syndicat de l'Eau de l'Est Seine-et-Marnais (S2e77), du Comité Syndical du Syndicat Mixte d'Aménagement des Bassins Versants Bassée Voulzie Auxence (SMBVA)
- Festivités du 14 juillet 2026

Comptant sur votre présence, je vous prie de croire, chers élus, à l'assurance de mes salutations les meilleures.

A Baby, le 20 mai 2026

Le Maire

Dominique MIRVAULT



Diffusion à :

Mme Laure LUCE
Mr Christopher LUCQUIN
Mr Maurice BONY
Mme Valérie ROY
Mr Sandro UNEAU
Mr Thierry BILLAULT
Mr Florian JARDIN
Mme Sandrine BLANCHARD
Mme Laura ANGLIO
Mme Camille AÏNOUZ

Pouvoir au recto